

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du rapport de gestion municipal
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission de gestion

décide :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- D'adopter la gestion de la commune pour l'exercice 2019- D'en donner décharge à la Municipalité |
|--|

Cette décision est le résultat d'un vote à main levée totalisant
OUI 25 – NON 1 – ABSTENTION 1.

★ ★ ★

Ainsi délibéré en séance du lundi 14 septembre 2020 à Morrens.

Le Président

La Secrétaire


Frédéric Gex


Alexandra Piot



EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du rapport municipal (préavis municipal no 03/2020)
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

décide :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- D'approuver les comptes de l'année 2019 tels que présentés- D'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière |
|---|

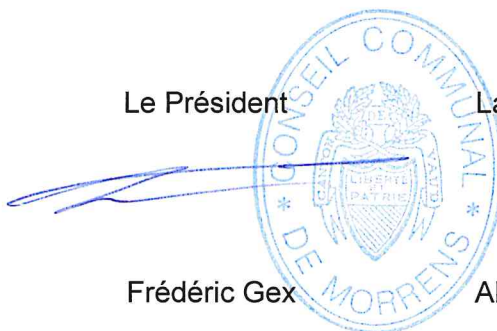
Cette décision est le résultat d'un vote à main levée totalisant
L'UNANIMITE moins 1 NON.

★ ★ ★

Ainsi délibéré en séance du lundi 14 septembre 2020 à Morrens.

Le Président

La Secrétaire



Frédéric Gex

A blue ink signature of Alexandra Piot.

Alexandra Piot